



## CONTRAT DE LOCATION DE VELOS 2022

Mme/Mr : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Téléphone/GSM : .....

e-mail : .....

N° de la carte d'identité : ..... N° du registre national : .....

Le loueur certifie prendre en charge les vélos décrits ci-dessous : (indiquer le nombre de vélos)

Vélo à assistance électrique : .....

### Prix de la location :

Vélos à assistance électrique : 10€ la demi-journée/vélo (de 10h00 à 13h30 ou de 13h30 à 16h00) ou 20 € la journée complète/vélo (de 10h00 à 16h00). 35€ pour un week-end.

**CAUTION : 50 € par réservation.**

Total à payer : ..... Vélo(s) X ..... € = ..... €.

Paiement du montant total via virement lors de la réservation. Le loueur certifie avoir lu et accepté les différentes conditions et modalités de location reprises au verso de ce document.

N° de compte pour le remboursement :

Au nom de :

Fait à .....

Le.....

Signature du prêteur :

Signature du loueur :

# CONDITIONS GENERALES DE LOCATION – OFFICE DU TOURISME DE BELOEIL

## SAISON 2022 (de juin à octobre de 10h à 16h00)

**MESURES SANITAIRES COVID-19 :** Aucune location de vélo ne sera possible sans réservation au préalable. (Réservations via mail ou téléphone, paiement via virement lors de la réservation. La caution vous sera restituée via virement également). Du matériel de désinfection sera mis à votre disposition. Le respect des règles sanitaires en vigueur est exigé.

### TARIFS :

Vélos à assistance électrique : 10€ la demi-journée/vélo (de 10h00 à 13h ou de 13h à 16h00) ou 20 € la journée complète/vélo (de 10h00 à 16h00).

**CAUTION : 50 € par réservation.**

Le paiement s'effectue via virement bancaire à la réservation au préalable (le loueur devra fournir la preuve de paiement). Compte n° BE07.0682.0136.6266

- A la prise en charge des vélos, il sera demandé une photocopie d'une pièce d'identité ou d'un permis de conduire.
- En cas de non-restitution du (des) vélo(s), le locataire est dans tous les cas redevable à l'ASBL Office du Tourisme de Beloeil, de la valeur du (des) vélo(s) loué(s) ; 2008 €/vélo à assistance électrique payable comptant. Le non-paiement entraînera la récupération des sommes dues par voies judiciaires, les tribunaux de Tournai étant exclusivement compétents.
- Les dégâts occasionnés aux vélos sont imputables au locataire en fonction du prix des pièces de rechange et de la main d'œuvre. Une inspection du vélo sera effectuée.
- Les vélos doivent être ramenés au lieu de la location (Office du Tourisme de Beloeil, rue de la Hunelle, 12 à 7970 BELOEIL) au plus tard à 16h00
- En cas de dépassement du temps non justifié, le preneur paiera une amende correspondant au tarif supérieur. (5€ par 30 minutes de dépassement par vélo)
- LES CYCLISTES ROULENT SOUS LEUR PROPRE RESPONSABILITE ET S'ENGAGENT A RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE. UN NUMERO DE GSM DEVRA ETRE TRANSMIS A L'OFFICE DU TOURISME POUR TOUT CONTACT UTILE.

Office du Tourisme de Beloeil – rue de la Hunelle, 12 – 7970 BELOEIL

Tél : 069/68.95.16 ou 069/44.69.09

e-mail : [carmelina.ricotta@beloeil.be](mailto:carmelina.ricotta@beloeil.be) ou [christine.breuse@beloeil.be](mailto:christine.breuse@beloeil.be)

[www.beloeil.be](http://www.beloeil.be)